

Le modèle 3 n'est pas compatible avec les fiches ECTS dont les ActAp sont des parties !
Révoquer le paradigme "par parties" au niveau de Proeco ou Éditer la fiche et choisir un modèle 1 ou 2.

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie sociale			
Code	18_SOAS2B15ASJA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une compréhension des mécanismes qui structurent l'économie. Après une présentation des grandes théories économiques cette activité d'apprentissage positionne le secteur non-marchand et celui de l'économie sociale comme des alternatives fécondes en matière d'action sociale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

3.1

- construire et préciser un positionnement personnel par rapport aux courants de pensée de la théorie économique.
- identifier les caractéristiques et défis du travail social en fonction de la situation économique.
- se positionner par rapport aux secteurs publics, privés, non marchand et économie sociale.

•4.1

- identifier les logiques d'action du secteur privé et du secteur public
- identifier et définir : le secteur privé, le secteur public, le secteur non-marchand, et le secteur de l'économie sociale
- articuler les modes de l'action sociale au sein des secteurs économiques sus-mentionnés,

4.2

- restituer dans leur contexte les courants de pensées de précurseurs de la pensée et économiques, des classiques, des néoclassiques, des marxistes et des keynésiens.
- décoder la dimension idéologique des prises de position dans l'actualité économique
- comprendre et articuler les différentes dimensions des secteurs du non-marchand et de l'économie sociale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche des courants de pensée économique :
- (Les précurseurs, les classiques, Les néo-classiques, Les Marxistes, Les Keynésiens)
- Approche des pouvoirs publics
- Approche du secteur non-marchand
- Approche de l'économie sociale
- Approche de l'économie durable

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux

Approche interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours

Ouvrages de référence

- Initiation à l'économie, J. Bremond, M.-M Salort, Hatier 1995
- Les chemins du paradis, l'agonie du Capital, André Gorz, Editions Galilée, 1997
- Economie sociale, d'autres lunettes sont possibles, in Revue Nouvelle, 2007
- Le capitalisme à l'Agonie, Paul Jorion, Fayard 2011
- Comprendre l'économie politique, Yves de Wasseige, Couleurs livres, 2012
- Confession d'un économiste ordinaire, pour comprendre la crise financière, E. de Callatay, Express Roularta, 2013
- Economix. La première histoire de l'économie en BD, par Michael Goodwin, illustrations de Dan E. Burr Les Arènes, 2013

Supports

Syllabus + Annexes + Articles d'actualité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).